

Cœur de Jésus. La circonstance choisie était des mieux appropriées. Pour célébrer le glorieux anniversaire de la Résurrection du Sauveur, une grande famille paroissiale voulait contribuer pour sa part à étendre le règne du Sacré-Cœur, et le choisissait pour son Roi et son Protecteur.

Le conseil municipal du village avait placé, il y a déjà quelque temps, ses décisions et délibérations sous la protection du Cœur de Jésus. Puis les trois conseils décidèrent la consécration officielle de la paroisse, et la cérémonie fut fixée au jour de Pâques.

La messe paroissiale fut célébrée par Monsieur le Curé, M. l'abbé Geo. McCrea, assisté de MM. les vicaires Piché et Dufresne. Le sermon fut donné par le R. P. Marshal, M. S.-C. qui nous expliqua la nécessité pour les temps présents, où tous les trônes chancellent, du règne social de Jésus-Christ et nous indiqua les principaux avantages que nous retirons de la consécration au Sacré-Cœur.

Après la messe, il y eut procession avec le S. Sacrement, puis M. le Curé lut l'acte de consécration des paroissiens au Sacré-Cœur. Après celle-ci, M. Henri Grandhois, maire du village, ayant à ses côtés MM. Wilfrid Perreault et Azarias Ménard, maires des deux autres municipalités, lut la formule de consécration de la paroisse civile.

Puis, dans l'après-midi, à trois heures, au son des cloches, chaque famille, agenouillée aux pieds d'une statue du Sacré-Cœur, Le choisit pour son Roi, son Père et son Modèle.

Notre Seigneur aura vraiment pour agréable cette offrande et cette consécration, et nul doute qu'Il ne répande sur la paroisse, sur chacune des familles qui la compose, ses touchantes bénédictions.